REPUBLIQUE FRANÇAISE

Compte-rendu

Séance du Conseil municipal du 26 novembre 2020

---

26 conseillers étaient présents :

Georges Bouty (arrivé au point 2) - Bernadette Chamoussin - Frank Chenal - Murielle Chenal - Azélie Chenu - Hervé Chenu - Laurent Desbrini - Anthony Destaing - Jacques Duc - Sylviane Duchosal - Guy Ducognon - Camille Dutilly - Michel Genettaz - Isabelle Gostoli De Lima - Marie Latapie - Anne Le Mouëllic - Corine Maironi-Gonthier - Rose Paviet - André Pellicier (arrivé au point 17) - Marie-Pierre Rebrassé - Sandrine Richel - Sabine Sellini - Lucien Spigarelli - Robert Traissard - Pascal Valentin - Amélie Viallet.

2 conseillères étaient excusées et/ou avaient donné pouvoir :

Marie Martinod (pouvoir à Anthony Destaing) - Laetitia Rigonnet (pouvoir à Hervé Chenu).

1 conseiller était absent :

Xavier Urbain.

* * * * * * * *

A 18 heures 30, Mme Corine Maironi-Gonthier, Maire, ouvre la séance du Conseil municipal d'Aime-la-Plagne.

Murielle Chenal est désignée secrétaire de séance.

Mme le Maire propose le report de la présentation de l'application « ville » au prochain Conseil municipal, en décembre.

Elle informe également l'assemblée du report du recensement de la population en 2022, compte tenu de la situation sanitaire.

I - Administration générale :

Administration générale

1 – Tarifs des frais de secours du domaine skiable, saison 2020/2021

..Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, l'ensemble des tarifs de secours liés au domaine skiable pour la saison 2020/21.

2 – Décision modificative n°1 au budget annexe du lotissement de l'Adray

Arrivée de Georges Bouty

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la Décision Modificative n°1 au budget annexe lotissement de l'Adray qui s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à 38 653 €, et en recettes et en dépenses d'investissement à 44 153 €, et qui concerne :
- en fonctionnement :
Les crédits supplémentaires inscrits en fonctionnement prennent en compte les 5 lots vendus dans l'année et la valorisation du stock de 7 lots restant à vendre au 31/12/20.

- en investissement :
Les ventes de l'année permettent d'inscrire des crédits supplémentaires pour le remboursement anticipé du prêt relais qui prend fin en décembre 2021. Ce sont donc 448 500 € qui seront remboursés en 2020. Pour mémoire, le prêt relais réalisé était de 1 M€ et le solde à rembourser au 1er janvier 2021 sera de 289 900 €.

3 – Décision modificative n°2 au budget général

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la Décision Modificative n°2 au budget général qui s'équilibre en recettes et en dépenses de fonctionnement à 6 000 €, et qui concerne l'ajout de crédits au chapitre 67 afin de passer une écriture de régularisation demandée par la trésorerie.

4 – Recrutement d'un technicien contractuel pour 1 an, aux services techniques

..Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des membres présents, qu'en l'absence de candidature statutaire et afin de garantir la continuité du service, le recrutement du Technicien pourra s'opérer par voie contractuelle, pour une durée d'1 an à compter du 12 décembre 2020, selon les dispositions de l'article 3-2 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984.

5 – Prolongation d'adhésion au contrat d'assurance groupe pour la couverture des statutaires, souscrit par le CDG 73 avec le groupement Sofaxis/CNP assurances, jusqu'au 31 décembre 2020

..Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte de prolonger son adhésion au contrat groupe de couverture des risques statutaires mis en place par le Centre de gestion de la

Savoie avec le groupement SOFAXIS / CNP, pour la période du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021. Il approuve également l'avenant n°2 à la convention d'adhésion et d'assistance administrative à la mise en œuvre du contrat d'assurance groupe pour la couverture des risques statutaires avec le Centre de gestion de la Savoie, prévoyant la prolongation de la convention initiale pour une année supplémentaire et la reconduction des modalités de calcul de la contribution financière annuelle pour l'année 2021.

II – Urbanisme et affaires foncières :

6 – Mise à disposition d'une plateforme parking, sur le site du Chaillet, pour la saison d'hiver 2020/2021

..Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la convention relative à la mise à disposition temporaire d'une plate-forme pour parking sur le site du Chaillet, saison d'hiver 2020/2021.

7 – Autorisation de dépôt d'un permis de construire à la société ML Développements à Aime

..Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise la SAS ML Développements à déposer une demande de permis de construire pour la construction d'un immeuble de logements et de 3 villas, sur une partie de la parcelle communale cadastrée section L n° 446 d'une superficie de 115 m², à Aime-la-Plagne.

8 – Autorisation de dépôt d'un permis de construire à M. Bisson, château Ste Anne à Villette

..Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents, d'autoriser M. Bisson à déposer une demande sur une partie de la parcelle communale cadastrée section ZN n° 18, pour une superficie de 300 m² environ, pour la réalisation de stationnements nécessaires à la demande de permis de construire en vue de la rénovation de l'ensemble immobilier dit « Château Ste Anne ».

9 – Convention de cession et acquisition foncière avec M. Michel Deheurles à Montalbert

..Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la vente à M. Michel Deheurles de la partie du domaine public déclassé d'une superficie d'environ 20 m² au prix de 290,00 € le m², cadastrée YA 411p à Montalbert et l'acquisition par la Commune d'une partie de la parcelle YA 154, d'environ 15 m2, au prix de 250 € le m2.

10 – Avenant avec la société Optimo Promotion pour la vente de charge foncière à Montalbert

..Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve l'avenant à la promesse unilatérale de vente et à la convention d'aménagement touristique avec la société Optimo Promotion pour tenir compte de l'évolution du projet, projet qui passe de 17 à 23 logements pour une surface de plancher de 1554 m² au lieu de 1 372 m² et des modifications des dates de réalisation et de livraison prévisionnelles du projet.

11 – Cessions de terrains à l'OPAC : projet de constructions de logements sociaux, secteur Le Comte

..Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, confirme la cession des parcelles situées au lieudit "Saint Martin" cadastrées section L n° 831(475 m²), 832 (390 m²), 833 (385 m²), K n° 1565 (2 002 m²) et 1769 (980 m²) pour une surface totale 4 232 m² à l'OPAC de la Savoie au prix symbolique d'un euro, s'agissant de la construction de logements locatifs sociaux.

III – Travaux et affaires forestières :

12 – ONF état d'assiette : nouvelle délibération

..Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :
- approuve l'Etat d'Assiette complété des coupes de l'année 2021,
- nomme les garants pour la commune déléguée de Granier, soit Georges Bouty, Jean-Louis Duc et Aurély Maillet.

13 – Conventions à passer avec la société Ciercet pour le déploiement de la fibre optique

..Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les conventions à passer avec la Société CIERCET pour le déploiement de la fibre optique sur la Commune.

14 – Convention à passer avec Orange pour le dévoiement des réseaux de la salle polyvalente de Montalbert

..Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la convention relative au déplacement en souterrain des réseaux de communication électronique à conclure avec la Société Orange, dans le cadre de travaux de dévoiement de réseau en prévision de la construction de la salle polyvalente à Montalbert.

IV – Informations :

15 – Compte-rendu des décisions prises par délégation de l'assemblée délibérante

..Le conseil municipal prend acte des décisions du Maire et/ou de l'adjoint subdélégué qui ont été prises depuis le dernier conseil municipal (articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales).

16 – Présentation de l'application de ville

..Reporté au Conseil municipal de décembre.

17 – Informations

Arrivée d'André Pellicier

..Laurent Desbrini informe l'assemblée des protocoles qui sont en train de se mettre en place pour organiser des dépistages en station, malgré ce début de saison repoussé. Cette mise en oeuvre sera réalisée en concertation avec les professionnels de santé de la commune.

..Lucien Spigarelli informe les élus de l'évolution positive et stable de l'Ehpad d'Aime face à la situation sanitaire liée à la Covid-19.

..Question posée par Murielle Chenal : « *Quant une somme d'argent est attribuée à des travaux, peut-on* transférer cette même somme sur d'autres travaux sans faire une nouvelle délibération ? »
Réponse de Michel Genettaz : « *Les crédits dédiés aux travaux d'investissement sont autorisés par chapitre et non par opération. Tant que les réaffectations se font dans le respect de la limite des crédits autorisés par chapitre, il n'y a pas de lieu de délibérer* ».

La séance du Conseil municipal est levée.

Le Maire

COMMUNE D'AIME-LA-PLAGNE 73210 (SAVOIE)

Pour affichage, le 3 décembre 2020

A retirer de l'affichage à compter du 5 février 2021